



## Compte rendu de la seconde réunion de concertation

### sur les rythmes scolaires à Aubervilliers, pour l'année 2014-2015. (23/05 /14)

Des animateurs et animatrices, des Atsem, des associations qui ont participé aux périscolaires, Aubervacances, des parents d'élèves, des enseignant-es, des directeurs et des directrices d'école ont participé à cette réunion, présidée par Mme Derkaoui maire adjointe à l'enseignement et Mme Laurence Grare maire adjointe en charge de la petite enfance.

L'objectif de la réunion était de **définir des options pour de nouveaux rythmes scolaires transitoires pour la rentrée 2014-2015**, sur la base de quelques règles :

- **séparer le temps scolaire du temps périscolaire,**
- **respecter la régularité de la journée avec des entrées et des sorties à la même heure,**
- **sortir de tous les dysfonctionnements engendrés par la mise en place des rythmes de cette année,**
- **redonner la priorité à l'École,**

Le tout dans le cadre des **cinq matinées obligatoires** définies par le décret Hamon.

Mme Derkaoui a, de nouveau, souligné le coût de la réforme pour Aubervilliers, cette année, (3 millions d'euros), ce qui correspond à une augmentation de 32% d'impôt. Coût exorbitant pour une réforme qui n'a pas fonctionné et qui a engendré du mal être dans les conditions de travail des personnels, et de la fatigue chez les enfants.

A cela, va s'ajouter la baisse des dotations de l'état aux communes (baisse de 1 million d'euros, dans le cadre des 50 milliards d'économies voulues par le gouvernement).

Pour la mairie, il y a nécessité de faire des économies tout en préservant le contenu et la qualité des activités périscolaires prévues par le décret Peillon.

**A l'issue de la réunion les options retenues par la municipalité sont :**

**Entrée** : 8h30 ou 8h 45 ou 9h avec garderie matinale (la question de la gratuité sera tranchée par le maire).

**Durée de la pause méridienne** : soit 1h30 soit de 1h 45

**Sortie** : 15h30 ou 15h45

Une sortie de classe à 15h15 est difficilement envisageable car les animateurs et animatrices ne peuvent pas proposer des animations intéressantes sur  $\frac{3}{4}$  d'heure.

Quelle que soit l'option retenue, les parents d'élèves ont demandé que le temps d'accueil du matin ou du soir soit gratuit.

Sur le **choix de la demi-journée du mercredi ou du samedi matin**, pour l'heure, la mairie ne semble pas avoir tranché.

Par ailleurs, elle ne souhaite pas proposer un après-midi vaqué pour les activités périscolaires comme l'autorise le décret Hamon car cela demanderait un effort financier trop important pour elle.

La mairie va faire une synthèse sous forme de fiche. Cette fiche devrait être envoyée aux écoles lundi, en fin d'après-midi.

Dans cette fiche devrait figurer un calendrier d'actions prévues avec toute la communauté éducative pour la rentrée 2014-2015. Ces actions devraient permettre d'aboutir à un nouveau projet pour la rentrée 2015-2016.

### **La position de l'intersyndicale**

Lors de cette deuxième réunion de concertation, à laquelle l'intersyndicale a souhaité assister pour pouvoir rendre compte à l'ensemble des enseignant-es des débats qui s'y poursuivent, nous avons de nouveau rappelé le **bilan catastrophique** de cette année et notre **opposition à la poursuite du dispositif actuel**. Nous avons également réaffirmé notre revendication de **suspension de la mise en place de la réforme** et demandé le soutien de la municipalité. Nous n'avons pas souhaité entrer dans le débat avec des propositions d'horaires parce que cela s'inscrit ouvertement dans le cadre de la mise en place de la réforme.

Nous maintenons ce que nous ne cessons de dire à la mairie d'Aubervilliers depuis le début : les délais contraints pour rendre un projet d'ici le 6 juin ne permettent pas une large concertation de la communauté éducative.

Nous n'avons pas non plus souhaité intervenir dans les débats concernant la « qualité du temps périscolaire » et son contenu car nous considérons que ce qui doit être au centre du débat c'est le temps scolaire et les moyens qu'on lui attribue pour la réussite de tous les élèves.

Plusieurs interventions ont d'ailleurs pointé la nécessité du retour des intervenant-es culturel-les et sportifs sur le temps scolaire parce que non seulement cela favorise les apprentissages et les progrès des élèves mais aussi parce que ce temps permet de prendre en compte 100 % des élèves .

Ce point n'a pas été tranché.

**Ni poursuite du dispositif actuel ! Ni nouvelle expérimentation !**

**C'est à nous d'imposer, par notre mobilisation :**

**LA SUSPENSION DE LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME !**

**RASSEMBLEMENT**

**Mercredi 28 mai de 11h 30 à 14h sur la place de la mairie**

**Nous invitons les enseignant-es à venir prendre la parole nombreux et nombreuses, avec leurs revendications écrites. Elles seront accrochées sur un fil sur le parvis de la mairie.**